



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE WARDEN

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 14 janvier 2026, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences :

Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Caroline Martineau, conseillère, poste numéro 2
Monsieur Stéphane Verreault, conseiller, poste numéro 3
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Jean Parent, conseiller, poste numéro 6

Absences :

Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault

Était également présent : Monsieur Joel McPherson, directeur général et greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CORRESPONDANCE
 - 5.1. MAMH
 - 5.2. MTQ
 - 5.2.1. Refus du PAVL-Volet Soutien 2026-2027 RLJ84474
 - 5.3. Ville de Waterloo
6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
 - 6.1. Attribution des rôles et responsabilités aux conseillers municipaux par le maire;
 - 6.2. Demande d'aide financière- Bibliothèque de Waterloo
 - 6.3. Tenue du Triathlon du Parc national de la Yamaska
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES
 - 7.1. Conciliation bancaire au 31 décembre 2025
 - 7.2. Rapport budgétaire au 31 décembre 2025
 - 7.3. Approbation des comptes payés au 31 décembre 2025
 - 7.4. Approbation des comptes à payer au 31 décembre 2025
 - 7.5. Adoption du règlement 2026-176 concernant le taux de taxation
 - 7.6. Adoption du règlement 2026-177 concernant la tarification 2026 des services
 - 7.7. Adoption du règlement d'emprunt 2026-178 pour pourvoir aux frais de refinancement
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE INCENDIE)
 - 8.1. Service Incendie- Rapport mensuel
9. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1. Communication d'un ingénieur sur la demande en eau et le diamètre de conduite nécessaire pour un développement immobilier par un citoyen
 - 9.2. Aquatech- Rapport mensuel sur l'échantillonnage de l'eau potable
 - 9.3. Résultat de la mesure des boues des étangs aérés
10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 10.1. Rapport mensuel de l'inspectrice
 - 10.2. Rapport des permis émis pour l'année 2025
11. LOISIRS ET CULTURE

- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2026-01-001 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de monsieur Serge Blanchard
Appuyée par madame Caroline Martineau
Il est résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

2026-01-002 3. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX

Sur une proposition de madame Barbara Talbot
Appuyé par monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 8 décembre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. CORRESPONDANCE

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

5.1. MAMH

5.2. MTQ

5.2.1. REFUS DU PAVL-VOLET SOUTIEN 2026-2027 RLJ84474

5.3. VILLE DE WATERLOO

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

2026-01-003 6.1. ATTRIBUTION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX PAR LE MAIRE;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit procéder à la répartition des comités et des responsabilités parmi les membres du conseil afin d'assurer le bon fonctionnement de l'administration municipale;

ATTENDU QU'il y a lieu d'identifier clairement les responsabilités confiées à chacun des élus selon leur poste;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de : monsieur Jean Parent
Appuyé par : monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le maire attribue les comités et responsabilités suivants :

- Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1 : Comité WATT; Transport adapté et collectif; Cour municipale; Service incendie; Site Web; Pro-maire; Président du CCU.
- Madame Caroline Martineau, conseillère, poste numéro 2 : Loisirs; Plan climat; Tourisme; Communications; Toponymie.
- Monsieur Stéphane Verreault, conseiller, poste numéro 3 : Eau.
- Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4 : Loisirs; Location de la salle communautaire.
- Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5 : Voirie.
- Monsieur Jean Parent, conseiller, poste numéro 6 : Environnement.

QUE la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

ADOPTÉE

2026-01-004 6.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- BIBLIOTHÈQUE DE WATERLOO

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une correspondance datée du 21 novembre 2025 provenant de la Bibliothèque publique de Waterloo sollicitant une collaboration financière d'un montant de 500 \$ afin de soutenir leurs activités et de permettre aux résidents de Warden de bénéficier gratuitement des services offerts par la bibliothèque;

ATTENDU QUE la bibliothèque souligne que cette contribution favoriserait l'accessibilité des citoyens de Warden à des ressources culturelles, éducatives et linguistiques, tant francophones qu'anglophones;

ATTENDU QU'en 2025, 69 citoyens de Warden ont fréquenté la Bibliothèque publique de Waterloo;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît l'importance de l'accès à la culture, à la lecture et à l'éducation pour l'ensemble de sa population;

ATTENDU QUE la demande répond aux critères établis dans la politique municipale de soutien financier;

Sur une proposition de : monsieur Jean Parent
Appuyé par : monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

D'ACCORDER une aide financière de 500 \$ à la Bibliothèque publique de Waterloo pour l'année 2025, tel que demandé.

ADOPTÉ

2026-01-005 6.3. TENUE DU TRIATHLON DU PARC NATIONAL DE LA YAMASKA

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif *Courses Nature* organise le Triathlon du Parc national de la Yamaska, un événement sportif régional visant la promotion de l'activité physique, de la pratique sportive sécuritaire et la mise en valeur du territoire;

ATTENDU QUE cet événement se tiendra le samedi 7 juin 2026, avec un départ et une arrivée situés au Parc national de la Yamaska;

ATTENDU QUE le parcours cycliste de l'événement empruntera certaines routes situées sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE les passages des participants sur le territoire municipal sont prévus entre 7 h 30 et 16 h 30 et que ceux-ci sont ponctuels, sans fermeture complète prolongée des routes, tout en maintenant la circulation locale et l'accès aux véhicules d'urgence;

ATTENDU QUE l'organisateur a prévu des mesures de sécurité incluant la signalisation temporaire conforme, la présence de bénévoles et de signaleurs

routiers, l'information des services d'urgence et la détention d'une assurance responsabilité civile par l'entremise de la Fédération québécoise de triathlon;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige l'adoption d'une résolution municipale afin de compléter le dossier d'autorisations requis pour la tenue de l'événement;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de : madame Caroline Martineau
Appuyée par: monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal confirme être informé de la tenue du Triathlon du Parc national de la Yamaska le 7 juin 2026;

QUE le conseil municipal n'émet aucune objection à l'utilisation des routes municipales concernées dans le cadre de cet événement, selon les modalités présentées par l'organisateur;

QUE le conseil municipal autorise la transmission de la présente résolution au ministère des Transports du Québec afin de compléter le dossier d'autorisations;

QUE le conseil municipal se réserve la possibilité d'offrir, selon ses disponibilités et politiques en vigueur, une aide financière, matérielle ou humaine à l'organisateur.

ADOPTÉE

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

2026-01-006 7.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sur une proposition de : monsieur Stéphane Verreault
Appuyée par : madame Caroline Martineau
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 31 décembre 2025, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 31 décembre 2025, indique des revenus de 1 195 720.00 \$ et des dépenses de fonctionnement de 772 206.93\$.

2026-01-007 7.3. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sur une proposition de : monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : monsieur Jean Parent
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1er au 31 décembre 2025 totalisant 334 160.75 \$.

ADOPTÉE

2026-01-008 7.4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sur une proposition de : monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : monsieur Jean Parent
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 6 256.67 \$.

ADOPTÉE

2026-01-009 7.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-176 CONCERNANT LE TAUX DE TAXATION

Sur une proposition de: monsieur Serge Blanchard

Appuyé par: Jean Parent

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement numéro 2026-176 fixant les taux de taxes et les tarifs des compensations pour services municipaux - Exercice financier 2026.

ADOPTÉE

2026-01-010 7.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-177 CONCERNANT LA TARIFICATION 2026 DES SERVICES

Sur une proposition de: monsieur Serge Blanchard

Appuyée par: madame Caroline Martineau

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement numéro 2026-177 fixant la tarification 2026 des services.

ADOPTÉE

2026-01-011 7.7. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2026-178 POUR POURVOIR AUX FRAIS DE REFINANCEMENT

Sur une proposition de: madame Barbara Talbot

Appuyé par: monsieur Jean Parent

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement d'emprunt 2026-178 pour pourvoir aux frais de refinancement.

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE INCENDIE)

8.1. SERVICE INCENDIE- RAPPORT MENSUEL

Le directeur général dépose le rapport mensuel du service incendie.

9. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

2026-01-012 9.1. COMMUNICATION D'UN INGÉNIEUR SUR LA DEMANDE EN EAU ET LE DIAMÈTRE DE CONDUITE NÉCESSAIRE POUR UN DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER PAR UN CITOYEN

ATTENDU QUE le conseil municipal de Warden, lors du suivi de la résolution 2025-04-046, avait demandé à monsieur Pierre Stratford de transmettre un plan démontrant le nombre de résidences prévues dans son projet ainsi qu'un plan d'ingénieur détaillant la demande en eau requise pour ledit projet;

ATTENDU QUE monsieur Pierre Stratford a transmis à la municipalité un plan de lotissement prévoyant treize (13) résidences;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un courriel daté du 11 décembre 2025 de monsieur Kevin Hickey, ingénieur chez EXP, présentant les données relatives à la demande en eau potable projetée ainsi que les recommandations concernant le diamètre minimal de la conduite;

Sur une proposition de : madame Barbara Talbot

Appuyé par : monsieur Jean Parent

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Warden prenne acte du dépôt d'un plan de lotissement préliminaire comportant treize (13) résidences, sans que cela ne constitue une approbation dudit projet de lotissement;

QUE le conseil de la municipalité de Warden accepte le courriel transmis par monsieur Kevin Hickey, ingénieur, daté du 11 décembre 2025, à titre de plan

d'ingénieur relativement à la demande en eau potable pour le projet de monsieur Pierre Stratford;

QUE le conseil de la municipalité de Warden précise que la présente résolution n'a pas pour effet d'approuver le projet de lotissement, mais vise uniquement à autoriser le raccordement au réseau d'aqueduc municipal, et ce, conformément aux données et paramètres techniques fournis par l'ingénieur;

QUE la municipalité de Warden fournira et installera, selon les normes en vigueur, un bonhomme d'eau ou une valve d'eau servant au raccordement au réseau d'aqueduc;

QUE l'ensemble des travaux, équipements, conduites, raccordements, adaptations et autres frais requis à partir du bonhomme d'eau ou de la valve d'eau, incluant notamment les coûts de conception, de construction, d'ingénierie, de permis et d'entretien, seront entièrement à la charge du développeur;

QUE toute autorisation de raccordement est conditionnelle au respect de l'ensemble des règlements municipaux applicables ainsi qu'aux exigences techniques en vigueur au moment des travaux;

ADOPTÉE

9.2. AQUATECH- RAPPORT MENSUEL SUR L'ÉCHANTILLONAGE DE L'EAU POTABLE

Le directeur général dépose au conseil le rapport mensuel sur l'échantillonnage de l'eau potable.

9.3. RÉSULTAT DE LA MESURE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS

Le directeur général dépose au conseil le rapport sur la mesure des boues des étangs aérés.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1. RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTRICE

Le directeur général dépose au conseil le rapport mensuel de l'inspectrice

10.2. RAPPORT DES PERMIS ÉMIS POUR L'ANNÉE 2025

Le directeur général dépose le rapport des permis émis pour l'année 2025.

11. LOISIRS ET CULTURE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-01-013 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de : monsieur Stéphane Verreault
Appuyé par : monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 20h06.

ADOPTÉE

Adopté à la séance ordinaire du 11 février 2026

Joel McPherson
Directeur général et
Greffier-trésorier

Philip Tétrault
Maire